Initiation à l’électricité pour les besoins d’une ferme

Formation en non-mixité

Public cible
Paysannes, porteuses de projets, salariées agricoles

Objectifs
Gagnez en autonomie sur votre ferme en découvrant les compétences de base en électricité. * Acquérir des compétences de base en électricité (câblages simples, prises, moteurs, mise en sécurité..). * Se repérer dans le champ de l’électricité.

Pré-requis
Aucun pré-requis nécessaire

Contenu
Durant toute la formation, des temps d’échanges pour adapter les contenus, en lien avec votre situation professionnelle, seront possibles.

Jour1
9h00: Accueil, formalités administratives
9h30 - 13h00
Tour de table de présentation (attente et niveau des participants)
Rappel des objectifs et du déroulé de la formation
Apports sur les bases de l’électricité (Dangers, grandeurs, ac/dc , sections de conducteurs récepteurs, tableaux...)

14h00 -18h00
Théorie suite ; triphasé, monophasé, batteries
Les habilitations
Normes et protection de matériel (IP, classe, ATEX…)
EPI et sécurisation avec un VAT
Les outils de l’electricien·ne

jour2
8h30 - 12h30
Bilan de puissance et calculs pratiques, dimensionnement de câbles
Travaux pratiques : câblage de connectiques
Travaux pratiques : Identification de défauts sur un tableau électrique
Travaux pratiques : Notions de remise au propre d’une installation

13h30 -17h30
Travaux pratiques : Conception de montages simples (inter simple et va et vient avec tube LED)
Travaux pratiques : Identification et installation d’un moteur tri, passage en mono

jour3
8h30 - 12h30
Travaux pratiques : Création de pannes sur l’installation
Travaux pratiques : Méthodologie de recherche de pannes
Travaux pratiques : Maintenance d’éléments simples

13h30 – 17h30
Suite et fin des travaux pratiques
Présentation du schéma électrique du tracteur
Questions / réponses autour des différentes notions abordées
Rangement et nettoyage de l’atelier
Bilan de la formation

Modalité d'enseignement
présentiel

Méthodes et moyens pédagogiques
Apports théoriques et pratiques / démonstrations / travaux pratiques en petits groupes ou en individuel / auto-construction

Modalités d'évaluation des acquis
Questionnaire de satisfaction et questionnaire d’autoévaluation des acquis de la formation

Nom et numéro de déclaration d'activité de l'OF
Initiatives Paysannes
N° de déclaration d'activité d'organisme de formation : 31620187062

Infos complémentaires

Durée de la formation 3 jour(s)
Date limite d'inscription 26/11/2024

Tarifs
Bénéficiaires éligibles au fonds de formation VIVEA ou à l'AIF : 30€ par jour (en plus du montant pris en charge par VIVEA ou Pôle Emploi) / Bénéficiaires sans éligibilité - sur fonds propres : 150€ par jour. Adhésion obligatoire

Plus de renseignements
Cathie Queinnec
c.queinnec@initiatives-paysannes.fr
Initiatives Paysannes
23-25 rue du Dépôt 62000 Arras

Taux de satisfaction : Nouvelle formation%

Les chaussures de sécurité et des vêtements de travail adaptés et chauds sont obligatoires.

Modalités d'accès : Un aménagement personnalisé de la formation pour en améliorer son accessibilité peut être envisagé, contactez-nous directement.

Conditions générales de formation

Règlement intérieur

N° de SIRET : 40363228400044

Références qualités
qualicert

Dates, lieux et intervenants

17 déc 2024 09:00 - 18:00 (8hrs)	Les jardins de traverse, 25 rue Grand chemin 59219 Floyon	Pierre Guéret, formateur à l'Atelier Paysan
18 déc 2024 08:30 - 17:30 (8hrs)	Les jardins de traverse, 25 rue Grand chemin 59219 Floyon	Pierre Guéret, formateur à l'Atelier Paysan
19 déc 2024 08:30 - 17:30 (8hrs)	Les jardins de traverse, 25 rue Grand chemin 59219 Floyon	Pierre Guéret, formateur à l'Atelier Paysan

Partenaire(s)

Financeur(s)

Financement de la formation et pièces à fournir